

BROMONT

PRINTANIER DRESSAGE COMPETITION OR/BRONZE



11.05.2024 - 12.05.2024

Québec 

BROMONT
INSPIRE L'ACTION

INTERNATIONALBROMONT.ORG

PARC EQUESTRE OLYMPIQUE DE BROMONT ,
450, Chemin de Gaspé, Bromont, QC J2L 2P4
competition@internationalbromont.org



Henri vous attend en grand nombre à Bromont!
Henri is looking forward to seeing you in Bromont!

Ramener Henri à la maison! Disponible au secrétariat pour 20\$ taxes incluses.
Bring Henri back home with you! Ask for him at the show office (\$20 taxes included).



GESTION | MANAGEMENT

Claudia-Lyne Cuerrier

Directrice du concours / Show Manager

Michel Papineau

Gestion des terrains / Ground Maintenance

Solttek

Entretien des manèges / Footing

Sylvie Nerbonne

Coordination dressage / Dressage Coordinator
competition@internationalbromont.org

QUESTIONS / INQUIRIES

Sylvie Nerbonne

Coordination / Event Coordinator
competition@internationalbromont.org

PARC EQUESTRE OLYMPIQUE DE BROMONT

Adresse du site / Showgrounds & Mailing address
450, chemin de Gaspé, Bromont, QC, J2L 2P4

OFFICIELS | OFFICIALS

Juges / Judges

Gabriel Armando, ARG, FEI L3/2*
Beth Murray, ON, EC Senior
Ron King, ON, EC Senior
Carine Blaquière, QC, EC Basic

Pointage / Scorer

Sylvie Nerbonne

Commissaire / Steward

Marilyn Elkin, ON, EC Senior
Johanne Alarie, QC, EC Basic

Annonceur / Announcer

Andréanne Dumont, QC

Maréchal-ferrant / Show Farrier

Maréchalerie Côté 819-580-9344

Vétérinaire / Veterinarian

Dr. Johanne Longtin 450-777-6770

Photographe / Show Photographer

TBA

Veuillez noter que les officiels suivants ont été invités, le comité se réserve le droit de faire des changements.

Please note the following officials have been invited. Management reserves the right to modify the list.



SANTÉ & URGENCE HEALTH & EMERGENCY

URGENCE | EMERGENCY

T. 911 or/ou Cell. *4141
Bromont Police : 450-534-3131

REMORQUAGE | TOWING

Remorquage JJ (24h) 450-534-4664

RÉPARATION - REMORQUE

TRAILER REPAIR

Attache La Chevauchée 450-375-2203

MARÉCHAL-FERRANT

SHOW FARRIER

Maréchalerie Côté 819-580-9344

VÉTÉRINAIRE | VETERINARIAN

Dr. Johanne Longtin 450-777-6770

BUANDERIE | LAUNDRY

Camping Koa
1699, rue Shefford
Bromont, QC J2L 3N8

HÔPITAUX | HOSPITALS

Hopital Brome-Missisquoi Perkins

T. 450-266-4342

950, rue Principale
Cowansville QC J2K 1K3

Centre hospitalier de Granby

T. 450-375-8000

205 Boulevard Leclerc O,
Granby, QC J2G 1T7

Centre hospitalier vétérinaire

Hôpital équin | Equestrian

T. 450-778-8100

3200 rue Sicotte,
St-Hyacinthe, QC J2S 2M2

Clinique Vétérinaire Animavet

Animaux de compagnie | pets

T. 450-531-3835

1357 rue Shefford, local 103
Bromont, QC J2L 1C9



ATTRACTIONS BROMONT & REGION

INFORMATION TOURISTIQUE | VISITORS INFO CENTER

TOURISME BROMONT

450-534-2006 or 1-877-276-6668

TOURISME BROME-MISSISQUOI

1-888-811-4928

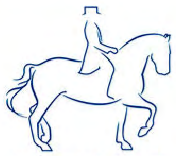
TOURISME CANTONS DE L'EST | EASTERN TOWNSHIPS TOURISM OFFICE

1-800-355-5755

PLANIFIER VOTRE SEJOUR | PLAN YOUR STAY

TOURISME BROMONT

tourisembromont.com
1 877 276-6668 #ExploreBromont



BROMONT



Bromont

P Remorques

1

5

4

Espace VR

Espace VR

P Cavaliers

3

3

CHEMIN DU LAC GALE

2

7

11

12

10

?

8

P Visiteurs

9

13

Manège #1

Manège #2

Manège #3

6

6

9

CHEMIN DE GASPÉ

1 Entrée Bronze

2 Entrée OR

3 Écurie OR

4 Écurie Bronze

5 Aire de longe

6 Manège de réchauffement Or/Bronze

7 Manège de réchauffement Bronze

8 Manège de réchauffement OR

9 Concours combiné

10 Administration

11 Secrétariat

12 Pavillon R. Désourdy

13 Estrades spectateurs

STATEMENT OF PRINCIPLES

Equestrian Canada (EC), the national equestrian federation of Canada, supports adherence to the humane treatment of horses in all activities under its jurisdiction.

All Persons shall be committed to:

- upholding the welfare of all horses, regardless of value, as a primary consideration in all activities;
- requiring that horses be treated with kindness, respect and compassion, and that they never be subject to mistreatment;
- ensuring that all Equestrians including owners, trainers and competitors, or their respective agents, use responsible care in the handling, treatment and transportation of their own horses as well as horses placed in their care for any purpose;
- providing for the continuous well-being of horses by encouraging routine inspection and consultation with health care professionals and competition officials to achieve the highest possible standards of nutrition, health, comfort and safety as a matter of standard operating procedure;
- providing current information on Code of Practice for the Care and Handling of Equines and other equine health and welfare initiatives;
- continuing to support scientific studies on equine health and welfare;
- requiring owners, trainers and competitors to know and follow their sanctioning organization's rules, and to work within industry regulations in all equestrian competitions; and
- actively promoting the development of and adherence to competition rules and regulations that protect the welfare of the horse.

The standard by which conduct or treatment will be measured is that which a person who is informed and experienced in generally accepted equine training and competition procedures would determine to be neither cruel, abusive, nor inhumane.

ÉNONCÉ DE PRINCIPES

Canada Équestre (CE), la fédération équestre nationale du Canada, encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cette fin, tous les adhérents s'engagent à :

- tenir compte en premier lieu et dans toutes ses activités du bien-être des chevaux, quelle que soit leur valeur.
- exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté.
- veiller à ce que tous les sportifs équestres, y compris les propriétaires, les entraîneurs et les concurrents ou leurs agents respectifs, prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport.
- assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'examen vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux.
- fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équin.
- continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin.
- exiger des propriétaires, des entraîneurs et des concurrents qu'ils prennent connaissance des règlements des organismes dont ils relèvent et des règlements de l'industrie relatifs à tous les concours équestres, et qu'ils respectent cette réglementation.
- promouvoir activement l'élaboration et le respect des règles et règlements des concours dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux.

La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.

RÈGLEMENTS | RULES & REGULATIONS

1. Le concours hippique Printanier est un concours sanctionné Bronze/ Or de Canada Équestre, 2451 Riverside Drive, Ottawa, ON K1H 7X7 et sont assujettis aux règlements de Canada Équestre.

Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CE et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CE.

Obligation des participants:

- a) Les propriétaires de chevaux, les athlètes et la personne responsable d'un cheval doivent être membres de leur fédération équestre nationale respective. Les propriétaires de chevaux et les athlètes doivent posséder une licence sportive de niveau or ou platine (FEI). Les compétiteurs américains doivent détenir la licence sportive équivalente selon US Equestrian ET compléter les modules de formation de sport sécuritaire obligatoires de Canada Équestre.
- b) Les athlètes inscrits aux classes amateurs doivent posséder leur carte d'amateur.
- c) Les concurrents canadiens dans les divisions or devront produire pour leur cheval une fiche d'identification numérique (passeport électronique), la licence du cheval et une licence sportive de niveau Or ou Platine, ou acquérir une licence temporaire pour ce niveau. Un affidavit devra être signé concernant l'éligibilité des chevaux des États-Unis et des autres pays.
- d) Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Équestre, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Canada Équestre et à tout autre règlement établi par le concours.
- e) Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A – Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires).

1. Printanier equestrian competition is sanctioned Bronze/Gold by Equestrian Canada, 2451 Riverside Drive., Ottawa, ON K1H 7X7, and are governed by Equestrian Canada rules.

Every class offered herein is covered by the rules and specifications of the current rules of EC and will be held and judged in accordance with the EC Rule Book.

Participants' obligations:

- a) All athletes, owners and persons responsible must be members of their respective country's National Federation. All owners and athletes must hold a current EC Sport Licence bronze, Gold or Platinum (FEI). American competitors must hold the equivalent US Equestrian membership AND complete EC Safe Sport mandatory training modules.
- b) All athletes competing in amateur classes must have a valid EC Amateur Card.
- c) Canadian entrants in gold divisions are required to provide an active Horse Recording, horse license and hold a Gold or Platinum level competitor's sport license, or to buy a temporary upgrade. Horses from the USA can also provide the US Equestrian electronic horse recording. Participants from other countries must sign an affidavit regarding the horse eligibility for the required levels.
- d) Per Article A801, every entry at an EC-sanctioned competition shall constitute an agreement by the person responsible that the owner, lessee, trainer, manager, agent, coach, driver or rider and horse shall be subject to the EC constitution and all rules of EC and any additional rules set by the competition. It is the responsibility of all individuals participating in any capacity in EC-sanctioned competitions to be knowledgeable regarding the EC constitution and the applicable rules of EC and the additional rules, if any, imposed by the competition. Do not participate in this EC-sanctioned competition in any capacity if you do not consent to be bound by the constitution and rules of EC and any additional rules imposed by the competition.
- e) When registering for EC sanctioned competitions, athletes must indicate the name of their coach on the entry form or specify that they are self-coached. Coaches from other countries, must be in good standing with their home federation and must declare/have proof of insurance. See Rules of Equestrian Canada, Section A, General Regulations, Article 102, Safe Sport Environment.

ADMINISTRATION & SECRÉTARIAT | ADMINISTRATION & SHOW OFFICE

2. DATES DE CLÔTURE

Stalles & inscriptions : 26 avril 2024
Adresse : DRESSAGE BROMONT, 450 chemin de Gaspé, Bromont, Québec, J2L 2P4
Tel. 450-534-0787
www.parcequestreolympiquebromont.org

2. CLOSING DATES

Entries & stalls: April 26, 2024
Address: DRESSAGE BROMONT, 450 chemin de Gaspé, Bromont, Quebec, J2L 2P4
Tel. 450-534-0787
www.parcequestreolympiquebromont.org

3. ADMINISTRATION

Un montant de 80\$ est ajouté sur chaque inscription dans les divisions or. Pour les divisions bronze, le frais d'administration est de 50\$ et inclut les frais de réchauffement.

3. ADMINISTRATION

A \$80 charge is added to each entry in the gold competition. For Bronze Entry, a \$50 charge is added to each entry and warm-up fees are included.

4. INSCRIPTION À L'ÉVÉNEMENT

Toutes les inscriptions doivent se faire en ligne via la plate-forme (www.foxvillage.com). Aucune inscription par la poste ou courriel de sera acceptée. Prenez note que la plateforme d'inscription perçoit des frais de transaction et que l'organisateur n'a aucune responsabilité vis-à-vis de ces frais.

4. ENTERING THE EVENT

All inscriptions must be received online thru the website www.foxvillage.com. No entry thru mail or emails will be accepted. Please note that the platform charge transaction fees. The Organizing Committee has no responsibilities over the transactions fees charged by FoxVillage.com.

5. MODALITÉ DE PAIEMENT

La totalité des frais du concours doit être payée en ligne par carte de crédit sur www.FoxVillage.com.

5. METHOD OF PAYMENT

A competition fees must be paid online by credit card on www.FoxVillage.com.

6. PAIEMENT REFUSÉ

Une pénalité de 50\$ sera ajoutée pour toute carte de crédit déclinée.

6. DECLINED PAYMENT

A \$50 penalty fee will be charged for all declined credit cards.

7. REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

Le CO n'est pas responsable des dépenses des participants, propriétaires, de leurs employés et de leur agent et n'offrira pas de remboursement/indemnité de dépense.

7. EXPENSES

The OC will not be responsible for any expenses of competitors, horses, owners, their employees or agents and does not offer expenses allowances or reimbursements.

8. COMMANDE DE RIPES ET DE FOIN

Pour être disponible à l'arrivée des chevaux sur le terrain, les commandes de ripes et de foin doivent avoir été faites au moment de l'inscription. Toutes les commandes faites directement sur le terrain seront payables par virement interac.

9. ANNULATION D'INSCRIPTION

Pour toute annulation avant la date de fermeture des inscriptions, le frais d'administration ne sera pas remboursé. Aucun remboursement après la date limite sauf sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire. Le remboursement à la suite d'une attestation vétérinaire ou médicale ne s'applique qu'aux inscriptions et non aux frais d'écurie et d'administration. Il n'y aura pas de remboursement après la publication des temps de passage. Les frais encourus pour l'utilisation de FoxVillage ne seront en aucun cas remboursés par le comité organisateur.

10. SUBSTITUTION

Un cavalier éligible peut remplacer le cavalier prévu dans une épreuve. Ainsi, le cheval ou poney peut être remplacé. Les frais réguliers d'inscription s'appliquent. Un nouveau numéro de compétition sera émis. Voir règlement E7.11.10.

11. HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat sera ouvert vendredi de 10h00 à 17h00. Les jours de compétition, le secrétariat ouvrira une heure avant le début des épreuves et fermera une heure après la dernière reprise de la journée.

12. ARRIVÉE & DÉPART

Les chevaux pourront commencer à arriver le vendredi et devront quitter le dimanche soir au plus tard. Ceux qui désirent arriver avant cette date ou allonger le séjour devront s'entendre au préalable avec le CO. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

RESPONSABILITÉS | RESPONSABILITIES

13. RESPONSABILITÉS

Ni le CO, ni le propriétaire du site, ni les officiels ne pourront être tenus responsables des dommages, blessures ou pertes subies par les participants et les spectateurs.

14. PERSONNE RESPONSABLE (PR) D'UN CHEVAL

La PR est un adulte qui assume ou partage pour ce cheval la responsabilité de l'entretien, l'entraînement, la garde, qui a la responsabilité officielle du cheval selon les règlements de CE. La PR est assujettie aux obligations imposées par les dispositions des règlements de CE sur les sanctions pour toute infraction aux règlements. La PR assume la responsabilité de l'état, de la condition physique et de la régie du cheval, et elle est la seule responsable en dernier ressort de tout acte accompli par elle-même ou par toute autre personne autorisée à avoir accès au cheval aux écuries, ailleurs sur le terrain, ou pendant que le cheval est monté, mené ou entraîné. La PR doit posséder une licence sportive valide équivalente ou supérieure à celle du cheval. A213.2 Les parents/tuteurs agissant comme personne responsable et qui signent le formulaire d'inscription ne sont pas tenus de détenir une licence sportive.

15. CHANGEMENTS AU PROGRAMME

Le CO se réserve le droit de limiter inscriptions, de diviser les épreuves et de modifier toutes les conditions entourant la compétition afin d'assurer qu'elles soient uniformes et équitables pour toutes les divisions.

8. SHAVING AND HAY ORDERS

To be available upon the horses arrival, hay and shaving orders must be done at the time of entries--. All orders made directly onsite are to be paid with an etransfer.

9. SHOW SCRATCHES

For cancellations before the entry closing date, the administration fee will not be refunded. No refund after closing date without a written notice from a veterinarian or medical doctor. Refund will include entries only (no stable fees or administration). There will be no refund after Riding Times publication. Transactions Fees with FoxVillage are never refunded by the Organizing Committee.

10. SUBSTITUTION

A horse/pony may compete with a substitute rider providing the rider is eligible to enter the class. Same way, a rider may substitute an eligible horse or pony. Regular entry fees apply. A new competition number will be given. Refer to article E 7.11.10

11. SHOW OFFICE HOURS

Show office will open on Friday from 10 AM to 5 PM. On show days, the show office will open one hour before start and will close one hour after the last test.

12. ARRIVALS & DEPARTURES

Horses can arrive on the show grounds on Friday and must leave by Sunday evening. Those who wish to arrive prior to these dates or to extend their stay must make arrangements with the OC. Additional stabling fees may apply in those case.

13. RESPONSABILITIES

Neither the OC, nor the owner of the showgrounds, nor the officials will be responsible for damages, injuries or loss to persons, horses, property, spectators or exhibitors.

14. PERSON RESPONSIBLE (PR) FOR A HORSE

The PR is an adult, who has, or shares, responsibility for the care, training, custody, and performance of the horse and who has official responsibility for that horse under EC Rules and is liable under the penalty provisions of the Rules for any violation of the EC Rules. The Person Responsible is ultimately responsible for the condition, fitness and management of the horse and is alone responsible for any act performed by himself/ herself or by any other person with authorized access to the horse in the stables, elsewhere on the grounds, or while the horse is being ridden, driven or exercised. The PR must hold a valid EC Sport License in good standing at the same level or higher, as that in which the horse is competing. Rule A213. 2 Parent/guardian who can act as PR and sign the entry from are exempted to have a sport licence.

15. PROGRAM'S CHANGES

The OC reserves the right to limit entries, divide classes and govern ALL conditions of the show to ensure that they are the same in all divisions.

16. ASSURANCES

Tout cavalier ou propriétaire est seul responsable de tout dommage causé à un tiers par lui-même, ses employés, ses aides ainsi que par son cheval. Il est donc fortement recommandé à tout cavalier ou propriétaire de contracter une assurance responsabilité civile avec une couverture suffisante pour les compétitions et de maintenir cette police en vigueur.

17. ENVIRONNEMENTS SPORTIFS SÉCURITAIRES

Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A, Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires). Les entraîneurs doivent se conformer au programme de statut d'entraîneur de Canada Équestre et détenir un statut d'entraîneur titulaire d'une licence. Les entraîneurs qui détiennent un statut enregistré auprès de Canada Équestre, ou qui ne détiennent pas de statut, devront appliquer directement auprès de Canada Équestre pour demander un statut d'entraîneur temporaire, valide exclusivement pour la compétition concernée.

18. NUMÉRO DE CONCURRENT

Il est obligatoire qu'il soit porté bien en vue par le cheval ou par le cavalier/meneur dès que le cheval quitte sa stalle, à compter de l'émission du numéro par le secrétariat jusqu'à la fin de la compétition. Un cheval portant le mauvais numéro pourra être éliminé.

19. CASQUE PROTECTEUR

Toute personne à cheval sur les lieux d'un concours sanctionné par CE, doit être coiffée en tout temps d'un casque protecteur approuvé et correctement attaché.

16. INSURANCE

All owners and competitors are personally responsible for damages to third persons caused by themselves, their employees, their agents or horses. They are therefore strongly advised to take out third-party insurance providing full coverage for participation in equestrian events and to keep their policy up to date.

17. SAFE SPORT ENVIRONMENTS

When registering for EC sanctioned competitions, athletes must indicate the name of their coach on the entry form or specify that they are selfcoached. Coaches from other countries, must be in good-standing with their home federation and must declare/have proof of insurance. See Rules of Equestrian Canada, Section Am General Regulations, Article 102, Safe Sport Environments. Coaches must be entered in the EC Coaches status program. Coaches are required to hold a EC Licensed Coach Status. Coaches who are holding an EC Registered Coach Status, or are not holding an EC Coach Status will have to apply in advance directly to Equestrian Canada to request a Temporary Coach Status which will only be valid for the competition it had been requested for.

18. COMPETITION NUMBER

It is compulsory for the horse's assigned competition number to be worn by the horse or athlete/handler when the horse is outside the stall from the time that the number is issued by the show office until the end of the competition. Any horse wearing the incorrect number may be eliminated.

19. HEADGEAR

All riders must wear an approved protective headgear, fitted and correctly attached, at all times when mounted at the event location of the competition.

RÈGLES DE COMPÉTITIONS & INSCRIPTIONS | COMPETITIONS AND ENTRY RULES

20. HEURES DE PASSAGE

Seront disponibles sur le site Internet au plus tard le lundi précédent la compétition. L'horaire officiel du lendemain sera affiché chaque soir sur le tableau principal d'affichage. L'horaire en ligne ne constitue pas l'horaire officiel.

21. INSCRIPTIONS MULTIPLES

Il est possible de s'inscrire à 2 niveaux consécutifs (ex. niveau 1 et niveau 2) auquel cas il faudra acquitter les frais d'inscription pour les deux épreuves. Le cheval est en tout temps soumis à la limite de 4 reprises par jour jusqu'au niveau 1 et à trois reprises par jour pour les niveaux 2 et supérieurs..

22. CATEGORIES

Ceux qui concourent dans 2 catégories devront payer les 2 frais d'inscription, mais feront 1 seule reprise. Le résultat obtenu comptera dans les 2 catégories. S'il y a moins de 6 entrées par catégorie, le CO peut, à sa discrétion, ne tenir que la catégorie ouverte ou combiner deux catégories.

23. INSCRIPTION ET RÉSERVATION TARDIVES

Les réservations de stalles et inscriptions tardives seront acceptées à la discrétion du CO, sous toutes réserves, selon les disponibilités. Un frais de retard de 100\$ sera appliqué après la date de fermeture des inscriptions.

24. INSCRIPTIONS REFUSÉES

Le CO se réserve le droit de refuser tout cavalier ou toute inscription non conforme aux règlements du concours ou au Code de conduite et d'éthique de CE.

20. RIDING TIMES

Will be available online no later than the Monday prior to the competition. The official schedule will be posted on the Main Board the night before each competition day. The online schedule is not the official schedule.

21. MULTIPLES ENTRIES

Horse/Rider combination can compete in 2 consecutive levels (Level 1 and Level 2 for example), for which the rider will pay entries for both levels. The horse is at all times limited to a maximum of 4 tests in any single day up to level 1 or to a maximum of 3 tests in any single day for level 2 and higher.

22. CATEGORIES

Riders who wish to compete in 2 categories will pay 2 entry fees, but will ride one test only; the score will count for both categories. If there are fewer than 6 entries per category at any level, the OC may hold the Open category only or combine any two categories.

23. STALL RESERVATION AND LATES ENTRIES

Stall reservations and late entries will be accepted at the discretion of the OC, without prejudice, subject to space availability. A \$100 late fee will apply after entry closing date.

24. REFUSED ENTRIES

The OC reserves the right to refuse any rider or entry non-compliant with rules and regulations of the horse show or the EC Code of Conducts and Ethics.

25. HORS-CONCOURS

Avec la permission du comité de concours, les chevaux peuvent être inscrits hors concours, voir E.7.11.11.

26. SHIP-IN

Les ship-in ne seront pas autorisés. Tous les chevaux devront avoir une stallé sur le terrain.

27. FRAIS DE NON-PARTICIPATION

Les chevaux non-participants recevront un numéro de concours qu'ils devront porter en tout temps. Ils sont assujettis à tous les règlements du concours. Un frais de 75\$ par cheval devra être déboursé.

28. ENTRAÎNEMENT AVANT-CONCOURS

La journée précédant le début du concours, les carrières de concours seront ouvertes entre 13h00 et 18h00. Le numéro de concurrent est requis.

29. AIRES D'ENTRAÎNEMENT

L'entraînement sera permis uniquement dans les aires prévues à cette fin. Les aires d'entraînement ouvriront une heure avant la première épreuve jusqu'à 18h00. Une amende de 50\$ sera imposée à toute personne utilisant les manèges en dehors de l'horaire prévu. Il sera possible de monter en dehors des heures prévues s'il y a entente avec les commissaires.

30. AIRE DE LONGE

Des aires de longes seront désignées sur le terrain. Il est interdit de longer un cheval à l'extérieur des endroits désignés sous peine d'une amende de 50\$.

31. CARTE DE CLASSIFICATION PARA-ÉQUESTRE

Voir E.6.2.3 L'athlète avec une incapacité physique ou visuelle qui utilise une aide compensatoire à des concours sanctionnés par CÉ doit détenir un formulaire médical para-équestre de Canada Équestre ou figurer sur la liste principale de classification de CÉ.

32. ENTRAÎNEMENT DES CHEVAUX

L'entraînement des chevaux se fera conformément au règlement E.7.11.12 de Canada Équestre.

33. MUSIQUE DES KÜRS

Doit être fournie au secrétariat au plus tard le lundi précédant la compétition par courriel à competition@internationalbromont.org en fichier mp3. Le fichier doit être identifié au nom du cavalier et numéro de concurrent. Il est fortement suggéré aux participants de détenir une copie de leur musique sur une clé USB qu'ils conserveront avec eux.

34. LECTURE DES REPRISES

La lecture à voix haute des reprises est permise pour les reprises nationales. Les lecteurs doivent être convenablement vêtus, sans camisoles, shorts ou jupes trop courts.

35. CONTRÔLE ANTI-DOPAGE & DRESSAGE LEVY

Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage. Un montant de 8\$ sera ajouté sur les inscriptions nationales et un montant de 4\$ pour les inscriptions bronzes. Les frais de dressage Canada Levy (\$10) seront appliqués sur toutes les inscriptions.

25. HORS-CONCOURS ENTRY

With permission of the show committee, horses may be entered hors concours. Please see E.7.11.11.

26. SHIP-IN

Will not be authorized. All horses must be stabled on site.

27. NON-SHOWING HORSE FEE

Non-showing horses are given a show number that they must wear at all times. They are also subject to all showground's rules. A \$75 fee per horse will be charged.

28. SCHOOLING

Day before Show days: competitions rings will be open for schooling from 1 PM to 6 PM. Competition number is required.

29. TRAINING AREAS

Training areas are open 1 hour before first class starts to 6pm. Training is permitted only in designated areas. A \$50 fine will be charged to any person using the areas outside of this timetable. Riding outside schedule will be permitted if agreed with the stewards.

30. LUNGING AREA

Lunging areas will be identified on grounds map. It is forbidden to lunge a horse outside of the designated area. Those who contravene this rule will receive a \$50 fine.

31. PARA-EQUESTRIAN CLASSIFICATION CARD

See Dressage/Para Rules section E Article 6.2.3 and 6.2.4 Athletes must have either an EC Para-Dressage Medical form or be listed on the EC Classification Master List.

32. SCHOOLING OF HORSES

Schooling of horses will be in accordance with Equestrian Canada Regulation E.7.11.12.

33. FREESTYLE MUSIC

Must be provided to the Show office on the Monday prior to the competition at the latest by email at competition@internationalbromont.org in a mp3 file format. The file must be identified with the rider's name and competition number. Athletes are strongly advised to keep a copy of their music with them on an USB key.

34. CALLING OF TESTS

The calling of dressage tests is allowed for the national tests. The callers must be properly dressed, without camisoles or short shorts. The calling of dressage tests is allowed for the national tests. The callers must be properly dressed, without camisoles or short shorts.

35. EQUINE MEDICATION CONTROL & DRESSAGE LEVY

Any horse entered in any class at a competition may be selected for equine medication control testing while at the event location. \$8 will be added on National Gold Entries and \$4 will be added on Bronze entries. Dressage Canada Levy (\$10) will apply on all entries.

BOURSES & PRIX

Pour se prévaloir des bourses et des prix, les athlètes doivent se présenter au secrétariat pour recevoir le reçu et, lorsqu'applicable, participer aux remises de prix et prise de photographie officielle. Les bourses seront payées par virement interac dans la semaine suivant la compétition.

PRIZE MONEY & AWARDS

To claim prize money and awards, athletes must go to the secretariat to receive the prize certificate, and, if applicable, take part in the prize-giving ceremony and official photo-taking. Awards will be paid by interac transfer in the week following the competition.

SANTÉ, SÉCURITÉ & CIRCULATION | HEALTH, SECURITY & TRAFFIC

36. MARÉCHAL-FERRANT

Un maréchal-ferrant est disponible sur appel de 8h00 à 17h00 durant les jours de compétition.

37. CHIENS

Tous les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections jetées à la poubelle. Une amende de 100 \$ sera imposée aux contrevenants.

38. CAMPING

20 espaces avec eau et électricité sont disponibles au coût de 150\$ plus taxes pour la durée de l'événement. Réservation obligatoire au moment de l'inscription. Premier arrivé, premier servi.

39. VÉHICULES MOTORISÉS

Les véhicules motorisés incluant voitures de golf, mobylettes, motocyclettes, VTT, etc., ne peuvent être utilisés que par des conducteurs détenant un permis de conduire valide.

40. VOITURETTES DE GOLF

a) Stationnement

Un stationnement sera désigné pour les voitures de golf. Les contrevenants verront leur voiturette confisquée sans remboursement. Aucun stationnement toléré autour des exposants et du secrétariat.

b) Circulation

Seulement dans les pistes prévues à cet effet. Les voitures de golf des contrevenants seront confisquées sans remboursement. Sont seuls autorisés à circuler hors des pistes réservées les officiels et membres du comité organisateur.

41. CIRCULATION DES CHEVAUX

La circulation des chevaux se fera dans les pistes prévues à cette fin. Les contrevenants se verront imposer une amende de 50 \$.

42. STATIONNEMENT DES AUTOMOBILES

L'inscription inclut 2 passes de stationnement, qui doivent être visibles en tout temps. Le plan de stationnement offre suffisamment de places pour tous et nous apprécions votre collaboration pour l'utilisation adéquate des espaces. Les conducteurs de véhicules sans passe de stationnement doivent utiliser l'entrée publique et acquitter les frais. Aucun stationnement ne sera toléré autour des écuries et des manèges de compétition et d'entraînement. Le remorquage sera aux frais du propriétaire.

43. REMORQUE DES CHEVAUX

Des aires de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les remorques à chevaux. Voir le plan du site sur Internet. Aucune remorque ne sera tolérée autour des écuries une fois les chevaux sortis. Les contrevenants verront leurs remorques déplacées à leurs frais sans préavis.

44. USAGE DES PHOTOS PRISES SUR LE SITE

Tout participant à cette compétition autorise l'utilisation des images prises par le photographe officiel à des fins de promotion par Dressage Bromont

45. CERTIFICATS DE VACCINATION

Tout cheval participant à un concours sanctionné par Canada Équestre doit satisfaire aux exigences de l'article A519, Vaccination. Voir les Règlements de Canada Équestre, section A, Règlements généraux, article A519, Vaccination.

Tous les chevaux présents doivent avoir été vaccinés contre l'influenza équine et l'herpèsvirus (type 1 et type 4) dans les 6 mois précédant l'arrivée au concours. Aucun vaccin ne doit avoir été administré au cheval dans les 7 jours qui précèdent l'arrivée au concours.

36. SHOW FARRIER

A farrier is available from 8:00 AM to 5:00 PM on-call during Show days.

37. DOGS

All dogs must be on a leash, and their droppings disposed of in the garbage. All offenders will incur a \$100 fine.

38. CAMPING

20 spots with water and electricity are available at \$150 plus taxes for the event duration. Reservation at time of entries. First come, first served.

39. MOTORIZED VEHICLES

Motorized vehicles including golf carts, mopeds, motorcycles, ATVs etc., can only be used by drivers holding a valid driver's license.

40. GOLF CARTS

a) Parking

A parking area will be designated for golf carts. Those who contravene this rule will have their cart confiscated without refund. No parking will be tolerated around the show office and the exhibition booths.

b) Cart traffic

Carts will circulate on the designated trails only. Those who contravene this rule will have their cart confiscated without refund. Officials and members of the OC will be the only ones allowed to circulate outside designated trails.

41. HORSE TRAFFIC

Horses will circulate on the designated trails only. Those who contravene this rule will be fined \$50 for each violation.

42. CAR PARKING

Entries include two parking permits. These must be visible at all times and since the parking plan offers enough places for each permit holder, we ask for your cooperation in respecting the designated parking areas. Users of vehicles without parking permits will be required to use the public entrance and pay the fees. No parking is allowed around the stables and rings. Towing fees are at user's expense.

43. HORSE TRAILERS

Areas for landing and parking have been provided for horse trailers. Refer to the Ground Map on the website. Once the horses are in their stalls, no horse trailer are to be left around the barn. All offenders will have their horse trailers towed at their own expenses with no prior notice.

44. PICTURES ON SITE

All participants to this competition authorize the usage of such pictures for promotion of the organizer.

45. VACCINATION CERTIFICATE

All horses attending Equestrian Canada sanctioned competitions must have met the requirements of Article A519, Vaccinations. See Rules of Equestrian Canada, Section A, General Regulations, Article A519, Vaccinations.

All horses attending Equestrian Canada sanctioned competitions must have been administered Equine Influenza and Equine Herpes Virus (1&4) vaccinations within 6 months before arrival at the event. No horse shall receive vaccination within 7 days prior to arrival at the event.

46. PRISE DE TEMPÉRATURE POUR TOUS LES CHEVAUX

Dans l'intérêt de la santé et du bien-être des chevaux, il est demandé de vérifier deux fois par jour la température de tous les chevaux (matin et après-midi) et de l'inscrire sur la feuille de stalle. Les commissaires effectueront des contrôles quotidiens. **N'OUBLIEZ PAS : APPORTEZ VOTRE THERMOMÈTRE.** Ils ne seront pas fournis

47. MESURES SANITAIRES & BIOSÉCURITÉ

Les participants devront prendre connaissance du plan mis en place par le comité organisateur ainsi que le plan de biosécurité et s'engagent, en participant à la compétition, à respecter les mesures inscrites afin de limiter les risques d'exposition et de propagation. Toutes les mesures seront régulièrement mises à jour. Toutes les mesures se retrouveront au lien suivant : www.internationalbromont.org/biosecurite

46. TEMPERATURE OF ALL HORSES

In the interest of horse health and welfare twice daily checks of all horse's temperatures (AM and PM) are requested and to be recorded on the stall sheet. Stewards will be monitoring daily. **REMEMBER: BRING YOUR THERMOMETER.** They will not be provided.

47. MITIGATION PLAN & BIOSECURITY

All exhibitors will be responsible to read the risk and mitigation plan developed by the organizing committee as well as the biosecurity plan. By entering the event, the exhibitors shall commit to follow the rules identified to limit the risk of propagation. All measures will be regularly updated by the OC according to the latest information available. All measures will be found online at www.internationalbromont.org/biosecurity

LICENCES SPORTIVES DE CE POUR 2024

SÉCURITÉ, INCLUSION ET EXCELLENCE

Voici les dernières mises à jour pour cette saison de concours au Canada.

DES CHANGEMENTS IMPORTANTS ont été instaurés pour améliorer la sécurité et l'inclusion dans le sport équestre. Que vous soyez un(e) athlète, un parent, un(e) entraîneur(e), un(e) officiel(le) ou un(e) membre du personnel d'un concours, vous jouez un rôle essentiel dans le maintien de ces normes. Voici ce que vous devez savoir :

FORMATIONS REQUISES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DANS LE SPORT :

- Les deux (2) modules de formation sur la sécurité dans le sport de CE sont gratuits et doivent être complétés avant d'acheter une licence sportive. Veuillez vérifier votre statut de formation sur votre compte Mon-CE en cliquant sur « ECampus ».

LICENCES TEMPORAIRES NON DISPONIBLES :

- Les licences sportives temporaires de CE ne sont plus offertes en compétition. Tous (toutes) les cavalier(-ère)s, propriétaires et entraîneur(e)s doivent détenir une licence sportive de CE pour participer aux concours.

SURCLASSEMENT DE LICENCES :

- Il est possible de vivre une compétition de niveau supérieur en achetant un surclassement de licence temporaire sur votre portail Mon-CE. Remarque : il n'est pas possible de cumuler des points pour les classements nationaux avec un surclassement de licence.

EXIGENCES DU STATUT D'ENTRAÎNEUR(E) :

- Les entraîneur(e)s participant aux concours sanctionnés de CE doivent tous (toutes) détenir un statut d'entraîneur(e) titulaire d'une licence de CE. Il est toutefois possible de passer temporairement du statut d'entraîneur(e) enregistré(e) au statut d'entraîneur(e) titulaire d'une licence en achetant un statut d'entraîneur(e) temporaire (SET) pour chaque concours.
- Nouveauté pour 2024 : Le SET peut être acheté facilement en ligne sur le portail Mon-CE. Il est valide pour un seul concours.

ENTRAÎNEMENT AUTONOME :

- Les athlètes qui s'entraînent eux-mêmes peuvent déclarer avoir un « entraînement autonome » en fournissant leurs propres nom et numéro de licence sportive sur leur formulaire d'inscription.

« Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A – Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires). »

CANADAEQUESTRE.CA

Favoriser l'amour des chevaux et du sport pour la vie.





PROGRAMME DE STATUT D'ENTRAÎNEUR DE CE EXIGENCES 2024

Les organisateurs de concours doivent appliquer le programme de statut d'entraîneur tel que requis par Canada Équestre. Les entraîneurs qui ne sont pas en règle devront acquitter des frais de coach temporaire à compter du 1^{er} juillet 2023.

Niveau du concours sanctionné	Exigence minimale du statut d'entraîneur(e) pour 2024
Toutes les compétitions sanctionnées Canada Équestre	Statut d'entraîneur(e) titulaire d'une licence de CE

Toutes les questions liées au programme de statut d'entraîneur et à son application doivent être dirigées à Canada Équestre à coaching@equestrian.ca.

EC COACH STATUS PROGRAM 2024 REQUIREMENTS

Show Organizers must enforce the EC Coach Status program as required by Equestrian Canada. Non compliant coach will be charged Temporary Coach Fees starting on July 1st, 2023.

Event sanctioning	Minimum Coaching Status Requirement in 2024
All EC Sanctioned competition	EC Licensed Coach

All questions related to the EC Coach Status Program and its enforcement must be directed to coaching@equestrian.ca.



EQUESTRIAN CANADA ÉQUESTRE

CANADA ÉQUESTRE
DRESSAGE — RÉGIR ET
SOUTENIR NOTRE SPORT



Megan Lane & Caravella par Susan Stickle



Emily Ferguson & Wrazzmatazz
par Mariangela Mazzei

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

Nos avantages comprennent :

- Les programmes de reconnaissance et de réussite
- Le guide de reprises de dressage (y compris les reprises nationales)
- Des programmes de formation

www.equestrian.ca/sport-fr/dressage



Les trois meilleurs résultats de chaque couple cavalier-cheval, incluant le Kür, seront retenus pour déclarer le Champion de la division/ catégorie pour les niveaux Initiation à Niveau 4. Les deux meilleurs résultats seront retenus pour les niveaux FEI. Le couple cavalier-cheval suivant sera déclaré Vice-Champion. Veuillez vous référer au livre E des règlements de Canada . *The three highest scores, including Freestyle, will be combined to determine the Champion in each level/category for level from Walk-Trot up to Level 4. The two best scores will be combined for FEI Levels. The second highest combined score will be declared Reserve Champion. Refer to Equestrian Canada Rules for Dressage, Section E.*



Conformément aux règlements de Canada Équestre, une note technique de 60% minimum est requise pour tout duo souhaitant prendre part aux épreuves Kürs (style libre en musique). La note peut avoir été obtenu à une compétition précédent l'événement, ou directement lors de l'événement. *As per Equestrian Canada Rules, a horse/rider combination must have obtained the following prior to competing in a freestyle: a minimum score of 60% in a dressage test at the same technical level, or higher, as the freestyle they wish to enter. The dressage score may have been obtained at an EC Gold/Silver dressage competition prior to the competition, or may be obtained at the same competition in which they wish to enter the freestyle (E10.6).*



Pour les concours Or *Printanier de Bromont*, des rubans seront remis aux six premières places des reprises de chaque division et catégorie. Les trois meilleurs résultats, y compris le résultat de la reprise libre (Kür), seront retenus pour le résultat cumulatif. *For the Bromont Gold Printanier de Bromont, ribbons will be given to riders 1 to 6 for each test in each division and category. The three best results, including result of the Freestyle will be selected for the calculation of the placings.*

REPRISES NATIONALES | NATIONAL TESTS

Rubans/Ribbons 1-3 Inscription / Entry fee : 60 \$/Class(e)

Catégories Junior, Amateur et Ouvert seulement s'il y a plus de 6 inscriptions dans chaque catégorie. *Junior, Amateur and Open category, only if more than 6 entries per category.*

		SAMEDI / SATURDAY				DIMANCHE / SUNDAY				PRIZE
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
WALK-TROT	JR	101	B	102	C	103	B	104	C	NA
	AA	201	B	202	C	203	B	204	C	NA
	O	301	B	302	C	303	B	304	C	NA
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
TRAINING	JR	151	1	152	2	153	2	154	3	Prize in kind (PIK)
	AA	251	1	252	2	253	2	254	3	PIK
	O	351	1	352	2	353	2	354	3	PIK
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
NIV./LEVEL 1	JR	111	1	112	2	113	2	114	3	100\$
	AA	211	1	212	2	213	2	214	3	100\$
	O	311	1	312	2	313	2	314	3	100\$
	KUR					410	Freestyle Open			
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
NIV./LEVEL 2	JR	121	1	122	2	123	2	124	3	100\$
	AA	221	1	222	2	223	2	224	3	100\$
	O	321	1	322	2	323	2	324	3	100\$
	KUR					420	Freestyle Open			
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
NIV./LEVEL 3	JR	131	1	132	2	133	2	134	3	100\$
	AA	231	1	232	2	233	2	234	3	100\$
	O	331	1	332	2	333	2	334	3	100\$
	KUR					430	Freestyle Open			
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
NIV./LEVEL 4	JR	141	1	142	2	143	2	144	3	100\$
	AA	241	1	242	2	243	2	244	3	100\$
	O	341	1	342	2	343	2	344	3	100\$
	KUR					440	Freestyle Open			
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ

JEUNES CHEVAUX | YH NATIONAL TESTS

Rubans/Ribbons 1-3 Inscription / Entry fee : 60 \$/Class(e)

Catégories ouvertes seulement.
Open category only.

		SAMEDI / SATURDAY		DIMANCHE / SUNDAY		PRIZE
		#	Test	#	Test	Champ
USDF DEVELOPMENT 7 - 9 ans	O	510	YH7	511	YH7	NA
		#	Test	#	Test	Champ
USDF DEVELOPMENT 8 - 10 ans	O	520	YH8	521	YH8	NA
		#	Test	#	Test	Champ
MATERIAL** 3 & 4 ans	O	501	Ma	502	Ma	NA
		#	Test	#	Test	Champ

**«Suitable to become a dressage horse / Cheval ayant des aptitudes pour le dressage». Classes for 3 & 4 year old young horses.

JEUNES CHEVAUX FEI | YH FEI TESTS

Rubans/Ribbons 1-3 Inscription / Entry fee : 60 \$/Class(e)

Catégories ouvertes seulement.
Open category only.

		SAMEDI / SATURDAY		DIMANCHE / SUNDAY		PRIZE
		#	Test	#	Test	Champ
FEI YH 4,5 & 6 ans	O	540	TOC	541	TOC	NA
		#	Test	#	Test	Champ
FEI YH 7 ans	O	571	TOC	572	TOC	NA
		#	Test	#	Test	Champ
FEI YH 8-10 ans	O	581	GPYH	582	GPYH	NA
		#	Test	#	Test	Champ

REPRISES FEI | FEI TESTS JUNIORS & YR

Rubans/Ribbons 1-3 Inscription / Entry fee : 90 \$/Class(e)

Catégorie junior & jeunes cavaliers seulement.
Junior & Young Rider category only.

		SAMEDI / SATURDAY				DIMANCHE / SUNDAY				PRIZE
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
FEI Ch/P/J/Y	Ch	160	TOC	161	TOC	162	TOC	163	TOC	100\$
	P	166	TOC	167	TOC	168	TOC	169	TOC	100\$
	JR	175	TOC	176	TOC	177	TOC	178	TOC	150\$
	YR	260	TOC	261	TOC	262	TOC	263	TOC	150\$
	KUR					460	Freestyle Pony			
	KUR					461	Freestyle Junior			
	KUR					462	Freestyle Young Rider			

Dans l'épreuve TOC indiquez clairement la reprise que vous ferez. In Test of Choice please state clearly which test you wish to ride.

DIVISION MASTERS (60YO and over)

Rubans/Ribbons 1-3 Inscription / Entry fee : 60 \$/Class(e)

Catégorie amateur seulement.
Amateur category only.

Reprise Pas & trot jusqu'à Grand Prix.
Walk-Trot up to Grand Prix tests.

		SAMEDI / SATURDAY		DIMANCHE / SUNDAY		PRIZE
		#	Test	#	Test	Champ
MASTER (WALK-TROT UP TO GP)	A	701	TOC	702	TOC	NA
		#	Test	#	Test	Champ

Dans l'épreuve TOC indiquez clairement la reprise que vous ferez. In Test of Choice please state clearly which test you wish to ride.

TU VISES L'ÉQUIPE NATIONALE ?

Les athlètes membres du programme :

- >> ont accès à des **programmes de bourses** et du **soutien financier** ;
- >> ont accès à des **services médico-sportifs** et **scientifiques** ;
- >> ont accès à des **services complémentaires** offerts par Cheval Québec.

Les étudiants athlètes membres du programme sont admissibles à l'Alliance Sport-Études ou aux programmes d'éducation à distance d'établissements scolaires.


Prends connaissance des conditions d'admission au programme et **dépose ta demande !**



ATTEINS TES RÊVES

REJOINS LE



Programme de soutien  au développement de l'excellence

POUR INFORMATION

Anabelle Morante, agente de régie, competitions@cheval.quebec
Alexandra Hill, coordonnatrice des programmes, programmes@cheval.quebec

REPRISES FEI - CONCOURS OR | FEI TESTS GOLD SHOW

Rubans/Ribbons 1-3 Inscription / Entry fee : 90 \$/Class(e)

Catégories junior-amateur & ouvertes.
Junior-amateur & Open categories.

FEI JUNIOR & AMATEUR		SAMEDI / SATURDAY				DIMANCHE / SUNDAY				PRIZE
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
		ST	270	TOC	271	TOC	272	TOC	273	TOC
MT	280	TOC	281	TOC	282	TOC	283	TOC	200\$	
U25	286	TOC	287	TOC	288	TOC	289	TOC	200\$	
BT	294	TOC	295	TOC	296	TOC	297	TOC	250\$	
KUR					463	Intermediate 1 Freestyle				
KUR					464	Grand Prix U25 Freestyle				
KUR					465	Grand Prix Freestyle				

FEI OPEN**		SAMEDI / SATURDAY				DIMANCHE / SUNDAY				PRIZE
		#	Test	#	Test	#	Test	#	Test	Champ
		ST	370	TOC	371	TOC	372	TOC	373	TOC
MT	380	TOC	381	TOC	382	TOC	383	TOC	200\$	
BT	390	TOC	391	TOC	392	TOC	393	TOC	250\$	
PARA	601	TOC	602	TOC	603	TOC	604	TOC	100\$	
KUR					463	Intermediate 1 Freestyle				
KUR					465	Grand Prix Freestyle				
KUR					466	Para Freestyle				

** Ouvert à tous les cavaliers. Open to all riders.

Dans l'épreuve TOC indiquez clairement la reprise que vous ferez. In Test of Choice please state clearly which test you wish to ride.

ST : Small Tour / Petit Tour : Prix-St-Georges/Intermediate I

MT: Medium Tour: Intermediate A, Intermediate B, Intermediate II

BT : Big Tour / Grand Tour : Intermédiaire II, Grand Prix, Grand Prix Spécial

U25T : Tour U16-U25 : Intermediate A, Intermediate B, Intermediate II, Grand Prix U16-U25

BOURSES - KÜRS | FREESTYLE SPECIAL PRIZE

Dans toutes les catégories confondues du concours OR, 3 prix seront remis pour les épreuves de style libre en musique.
3 Prizes will be given for the Freestyle to music between all level in the gold competition.

1er/1st place \$200
2e/2nd place \$150
3e/3rd place \$100

LES ÉLEVEURS ET LES ÉTALONNIERS RECONNUS, UN GAGE DE QUALITÉ

Faites confiance aux éleveurs et aux étalonniers reconnus pour l'achat de votre cheval, ce sont des professionnels qui produisent des sujets de qualité, enregistrés, dans le respect de l'animal et de l'éthique.

RENCONTREZ LES ÉLEVEURS
ET LES ÉTALONNIERS RECONNUS
PAR CHEVAL QUÉBEC.



NÉ AU QUÉBEC ?

VOTRE CHEVAL EST-IL EN LICE POUR LE PRIX CHEVAL ORIGINE QUÉBEC ?

Prix réservé aux chevaux nés au Québec, inscrits dans un registre de race et déclarés comme Cheval Origine Québec, le prix Cheval Origine Québec, composé d'un trophée et d'une **bourse de 350 \$** est remise chaque année dans plusieurs disciplines et catégories.

VOTRE CHEVAL EST PEUT-ÊTRE
LE PROCHAIN **CHEVAL ORIGINE QUÉBEC !**

Pour vous **inscrire gratuitement** et connaître les disciplines et catégories, visitez www.cheval.quebec/elevage.html





Les trois meilleurs résultats de chaque couple cavalier-cheval, incluant le Kür, seront retenus pour déclarer le Champion de la division/catégorie pour les niveaux Initiation à Niveau 4. Le couple cavalier-cheval suivant sera déclaré Vice-Champion. Veuillez vous référer au livre E des règlements de Canada. *The three highest scores, including Freestyle, will be combined to determine the Champion in each level/category for level from Walk-Trot up to Level 4. The second highest combined score will be declared Reserve Champion. Refer to Equestrian Canada Rules for Dressage, Section E.*



Pour le concours bronze *Printanier de Bromont*, des rubans seront remis aux six premières places des reprises de chaque division et catégorie. *For the Bromont bronze Printanier de Bromont, ribbons will be given to riders 1 to 6 for each test in each division and category.*

REPRISES NATIONALES CONCOURS BRONZE

Rubans/Ribbons 1-6 Inscription / Entry fee : 35 \$/Class(e)

Catégories Junior, Amateur et Ouvert seulement s'il y a plus de 6 inscriptions dans chaque catégorie. *Junior, Amateur and Open category, only if more than 6 entries per category.*

		SAMEDI / SATURDAY						PRIZE
		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
WALK-TROT	P	1105	A	1106	B	1107	C	NA
	JR	1101	A	1102	B	1103	C	NA
	AA	1201	A	1202	B	1203	C	NA
	O	1301	A	1302	B	1303	C	NA
TRAINING		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
	P	1155	1	1156	2	1157	3	NA
	JR	1151	1	1152	2	1153	3	NA
	AA	1251	1	1252	2	1253	3	NA
	O	1351	1	1352	2	1353	3	NA
KUR			1450	Freestyle Open				
NIV./LEVEL 1		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
	P	1115	1	1116	2	1117	3	NA
	JR	1111	1	1112	2	1113	3	NA
	AA	1211	1	1212	2	1213	3	NA
	O	1311	1	1312	2	1313	3	NA
KUR			1410	Freestyle Open				
NIV./LEVEL 2		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
	O	1321	1	1322	2	1323	3	NA
KUR			1420	Freestyle Open				
NIV./LEVEL 3		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
	O	1331	1	1332	2	1333	3	NA
KUR			1430	Freestyle Open				
NIV./LEVEL 4		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
	O	1341	1	1342	2	1343	3	NA
KUR			1440	Freestyle Open				
CHEVAUX 4 ANS		#	Test	#	Test			
	O	1540	YH4	1541	YH4			

CONCOURS DU CIRCUIT DE L'AERE

Tous les règlements de l'AERE sont en vigueur pour les épreuves sanctionnées bronze.

En fonction du nombre d'inscription, le comité organisateur se réserve le droit de réaménager l'horaire sur 2 jours,



Les trois meilleurs résultats de chaque couple cavalier-cheval, incluant le Kür, seront retenus pour déclarer le Champion de la division/catégorie pour les niveaux Initiation à Niveau 4. Le couple cavalier-cheval suivant sera déclaré Vice-Champion. Veuillez vous référer au livre E des règlements de Canada . *The three highest scores, including Freestyle, will be combined to determine the Champion in each level/category for level from Walk-Trot up to Level 4. The second highest combined score will be declared Reserve Champion. Refer to Equestrian Canada Rules for Dressage, Section E.*



Pour le concours bronze *Printanier de Bromont*, des rubans seront remis aux six premières places des reprises de chaque division et catégorie. *For the Bromont bronze Printanier de Bromont, ribbons will be given to riders 1 to 6 for each test in each division and category.*

REPRISES NATIONALES CONCOURS BRONZE

Rubans/Ribbons 1-6 Inscription / Entry fee : 35 \$/Class(e)

Catégories Junior, Amateur et Ouvert seulement s'il y a plus de 6 inscriptions dans chaque catégorie. *Junior, Amateur and Open category, only if more than 6 entries per category.*

		SAMEDI / SATURDAY						PRIZE
		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
WALK-TROT	P	2105	A	2106	B	2107	C	NA
	JR	2101	A	2102	B	2103	C	NA
	AA	2201	A	2202	B	2203	C	NA
	O	2301	A	2302	B	2303	C	NA
		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
TRAINING	P	2155	1	2156	2	2157	3	NA
	JR	2151	1	2152	2	2153	3	NA
	AA	2251	1	2252	2	2253	3	NA
	O	2351	1	2352	2	2353	3	NA
	KUR			2450	Freestyle Open			
		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
NIV./LEVEL 1	P	2115	1	2116	2	2117	3	NA
	JR	2111	1	2112	2	2113	3	NA
	AA	2211	1	2212	2	2213	3	NA
	O	2311	1	2312	2	2313	3	NA
	KUR			2410	Freestyle Open			
NIV./LEVEL 2		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
	O	2321	1	2322	2	2323	3	NA
NIV./LEVEL 3		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
	O	2331	1	2332	2	2333	3	NA
NIV./LEVEL 4		#	Test	#	Test	#	Test	Champ
	O	2341	1	2342	2	2343	3	NA
	KUR			2440	Freestyle Open			

CONCOURS DU CIRCUIT DE L'AERRSMDC

Tous les règlements de l'AERRSMDC sont en vigueur pour les épreuves sanctionnées bronze.

En fonction du nombre d'inscription, le comité organisateur se réserve le droit de réaménager l'horaire sur 2 jours,



CONCOURS DU CIRCUIT DE L'AERRSMDC

Tous les règlements de l'AERRSMDC sont en vigueur pour les épreuves sanctionnées bronze.

POUR TOUTES QUESTIONS SUR LES ÉPREUVES COMBINÉES, MERCI DE VOUS RÉFÉRER DIRECTEMENT AU COMITÉ DE L'AERRSMDC

DIVISION D'ÉPREUVES COMBINÉES

Rubans/Ribbons 1-6 Inscription / Entry fee : 35 \$/Dressage & 75\$/saut

DIVISION	SAMEDI / SATURDAY		
	Épreuve Dressage	Test	Épreuve Obstacle
Sauterelle JR (H18)	2500	Voir règlement Cheval Québec	2501
Sauterelle Adulte (H18)	2505	Voir règlement Cheval Québec	2506
Pré-débutant JR (H24)	2510	Voir règlement Cheval Québec	2511
Pré-débutant Adulte (H24)	2515	Voir règlement Cheval Québec	2516
H27 Junior	2520	Voir règlement Cheval Québec	2521
H27 Amateur	2525	Voir règlement Cheval Québec	2526
Débutant JR (H30)	2530	Voir règlement Cheval Québec	2531
Débutant Adulte (H30)	2535	Voir règlement Cheval Québec	2536



Acides gras essentiels pour chevaux

EquiBody Glo^{MC}

- ✓ Un pur mélange d'AGE d'origine végétale contenant de l'huile de TCM, de l'huile de caméline, de l'huile de lin, de l'huile de son de riz, de la vitamine D3 et un mélange de tocophérols
- ✓ Favorise la formation de la masse musculaire maigre et améliore l'état général de l'organisme
- ✓ Bonne gestion du poids
- ✓ Effets bénéfiques sur : l'arthrite, la qualité des sabots et la santé immunitaire
- ✓ Les huiles d'AGE sont de qualité humaine et obtenues par distillation moléculaire
- ✓ Sans toxines, pesticides, ni métaux lourds



Offert en formats de 1 L et 4 L

OmegaAlpha.com | Fier d'être canadien |

